



# L'Île d'Elle

## Info Nelle



Nellezaises, Nellezais, le premier semestre vient de s'écouler, riche en éléments. Ainsi, le Conseil Municipal, par le biais de l'Info Nelle, vous fait part des changements et des nouveautés dans la commune.

Comme vous avez pu le remarquer, de nouveaux bancs et tables de pique sont en train de voir le jour dans notre commune. Vous allez pouvoir ainsi trouver ces bancs sur la place de la liberté, au niveau du kiosque de la mairie, à l'église, à la table d'orientation ou encore au chemin du halage. Quant aux tables de pique, vous en trouverez le long du canal de Pomère et au chemin du Halage.



Le Conseil Municipal, à travers le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), a décidé de refaire fonctionner la sirène de la Mairie.

Pour l'histoire, dans chaque commune, un système d'alerte sonore est opérationnel depuis la Seconde Guerre mondiale. On procède habituellement à un test afin de vérifier qu'il fonctionne correctement, car son rôle est de prévenir la population d'un éventuel danger. La sirène que l'on entend une fois par mois n'est donc qu'une sonnerie d'essai. Elle n'est pas celle prévenant d'un danger réel.

Le signal officiel consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes, séparés d'un silence de 5 secondes. Pourquoi 1 minute et 41 secondes exactement ? Parce qu'à l'époque où le système a été inventé, il fallait 20 secondes à la sirène pour atteindre sa puissance maximale, et 21 secondes pour revenir au silence. Les ingénieurs ont décidé arbitrairement qu'elle devait sonner au moins une minute pour être bien entendue. D'où la durée totale d'une minute et 41 secondes.

À longueur d'année, le contrôle de fonctionnement de la sirène s'opérera tous les 1er vendredi de chaque mois à midi à compter du vendredi 05 août prochain. Ne soyez donc pas surpris.

Le conseil municipal en date du 22 juin dernier sous la délibération n° 2022-0096 a signé une convention avec l'entreprise Solution Antoine BEAUFOUR à la CAILLÈRE -ST-HILAIRE (85) pour la prise en charge, à hauteur de 100 %, par la commune du coût de l'enlèvement et la destruction des nids de frelons asiatiques.

En cas de demande d'intervention merci de contacter la mairie afin de vous transmettre la convention à remplir.



Une information moins agréable mais tout de même nécessaire, le conseil municipal en date du 22 juin dernier (sous la délibération n° 2022-009) a voté les nouveaux tarifs pour le restaurant municipal et l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2022/2023. Au vue de l'inflation, cela correspond à une augmentation de 5% pour le tarif des repas enfant et l'accueil périscolaire. Une augmentation de 2% aura lieu pour le tarif des repas à partir du 3ème enfant et des repas adultes / personnes âgées.

Nouveaux Tarifs Restaurant municipal :

Repas enfant	3.20 €
À partir du 3ème enfant d'une même famille	2.89 €
Repas adultes et P.A imp +1000 € en 2020	6.95 €
Repas P.A et personnes âgées (imp -1000 €)	5.73 €

Nouveaux Tarifs Accueil Périscolaire :

Accueil périscolaire, la ½ heure	0.61 €
Par ½ heure de dépassement horaire	2.36 €

Dans le cadre de la construction du Pôle Enfance Jeunesse et donc la validation du Projet Éducatif Territorial, nous sommes dans l'obligation d'appliquer des tarifs selon le Quotient Familial de la CAF et ce aussi à partir de la rentrée scolaire 2022/2023.

Quotient Familial	½ heure	Dépassement horaire ½ heure
0 à 500	0.55 €	2.24 €
501 à 900	0.58 €	2.30 €
901 et plus	0.61 €	2.36 €

Nous tenons néanmoins à vous informer que malgré cette augmentation, nous gardons en tête que l'inflation touche toute le monde. C'est pourquoi, nous avons décider comme l'année dernière de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes directes locales.

**COMMUNE DE L'ILE D'ELLE**



**Mercredi 13 JUILLET 2022**  
Jardin de la Mairie

20h30 : Traditionnel pot de l'Amitié  
21h30 : Aubade de l'Union Philharmonique Nelloise  
22h15 : Distribution des lampions et bonbons pour les enfants et Départ du défilé  
23 h : Bal au Foyer Rural animé par MUSIC ONE

**Fête Nationale**



**Judi 14 JUILLET 2022**  
**FEU D'ARTIFICE ET BAL**  
À 23H  
**STADE MUNICIPAL**

L'utilisation de pétards et artifices en vente libre, interdite sur la voie publique, est placée sous la responsabilité des utilisateurs et de leurs parents pour les mineurs.

Le Maire,  
Joël BLUTEAU

**JEUDI 14 JUILLET 2022**  
STADE MUNICIPAL, 85770 L'ÎLE D'ELLE

Inscription : 15€  
**COURSE RUN COLOR**  
PLACES LIMITÉES  
DÉPART 10H30



**COURSE DE CAISSES À SAVON DÈS 14H30**  
Inscription : 10€

**Buvette et restauration sur place**  
Déjeuner : grillades      Dîner : moules frites

**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :**  
f Animation Touristique Nelloise ☎ 06.34.45.03.15



**BAL**  
Feu d'artifice à 23h

Cette année le feu d'artifice sera tiré le jeudi 14 juillet à 23h. Il permettra de clôturer la journée évènement de l'ATN.

## Les événements de cet été

### L'accueil de Loisirs

Encore un bel été riche en activités pour vos enfants (3-11ans) et adolescents (collégiens).

Quant à l'accueil jeunes "Tickets Loisirs", il leur permet de passer de nombreux moments agréables entre activités aquatiques, bricolage de mobilier, jeux sportifs et tant d'autres...

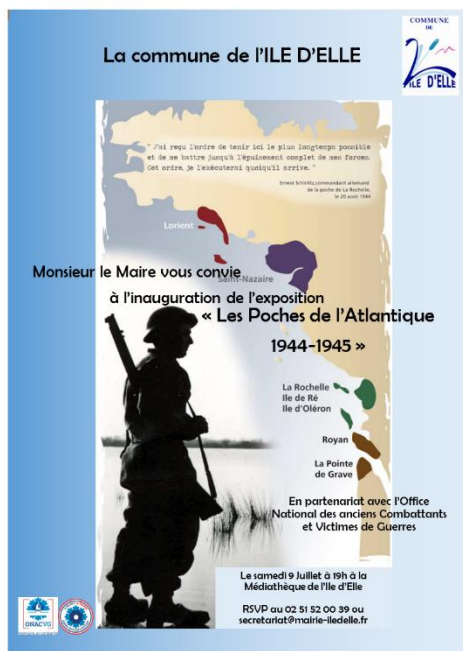
Pour plus de renseignements, contactez:

- Accueil de loisirs : Hélène MANTEAU

(h.manteau@sudvendee littoral.fr) 06 76 15 62 91

- Accueil Jeunes "Tickets Loisirs" : Stéphane RENAUD

(s.renaud.alsh@sudvendee littoral.fr) 06 33 98 82 74



**Dimanche 7 aout :**  
Vide grenier organisé par l'ATN  
de 6h à 18h. 3€ le mL

Réservations :  
Claude CLEMENT  
02 51 51 66 78  
Francis GROLLEAU  
02 51 52 04 57

**Vendredi 19 aout :** Balade gourmande semi nocturne organisée par l'ATN. Balade commentée et gourmande d'environ 6 km, au profit du Téléthon.

Tarifs : 11€ adulte et 4€ pour les 3 – 11 ans

Réservations : 02 51 52 04 99 ou 02 51 52 04 57

**Samedi 10 septembre :**

Forum des Associations au Foyer Rural de 11h à 17h

### Cours de TAICHI CHUAN

Dans le cadre de l'Association "Du Sport pour Tous" au sein de la commune, des cours de "Qi Gong et Tai Chi chuan" sont animés par Chantale BEAUFFRETON, diplômée de la FFKDA, ceinture noire 3ème Duan.

Cet art martial ancestral qui s'appuie sur la circulation de l'énergie (Qi) a la réputation d'améliorer beaucoup de choses sur le plan fonctionnel en le pratiquant régulièrement avec la faculté de stimuler la vitalité et les capacités physiologiques ainsi de mieux entretenir son corps quel que soit l'âge.

Cette discipline corporelle qui recherche un état d'harmonie entre le corps et l'esprit, un équilibre entre le yin (l'énergie de la terre) et le yang (l'énergie de l'esprit) fait partie des exercices énergétiques de la médecine traditionnelle chinoise.

Les méthodes de Qi Gogn & Taichi allient souplesse et force interne dont l'essence même est la bonne circulation de l'énergie, de la coordination du corps et de l'esprit par le biais de différents mouvements et postures pris en compte de façon délicate et souple.

Les séances ont lieu chaque jeudi matin de 10h15 à 11h45 dans la salle GAUGUIN ou si le temps le permet en extérieur.

Contacts :

Chantale BEAUFFRETON : 06-08-26-37-04

Danielle SOULAINÉ : 06-46-61-18-8

# Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



## Les bons réflexes en toute situation

### Préparez votre kit sécurité

- Radio à piles
- Lampes de poche (avec piles de rechange)
- Réserve d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.)



### Ne téléphonez qu'en cas de danger vital Libérez les lignes pour les secours



### Evacuez ou confinez-vous selon la nature du sinistre



### N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



### Informez-vous en écoutant la radio et respectez les consignes données par les autorités



Alouette 98 MHz  
France Bleu Loire Océan 96.9 MHz  
RCF 92.5 MHz

### Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent



## Inondation terrestre

COMMUNE est concernée par les inondations de A COMPLÉTER

Lieux susceptibles d'être inondés :

### AVANT

- Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants
- Coupez gaz et électricité
- Obtenez les entrées possibles d'eau : portes, fenêtres, ...
- Stationnez les véhicules sur des points hauts
- Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

### PENDANT

- Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapidement un point haut (colline) ou montez à l'étage
- N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue

### APRÈS

- Informez les autorités de tout danger
- Apportez une première aide aux voisins
- Dans votre maison : aérer / désinfecter à l'eau de javal / chauffer dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent
- Évaluez les dommages et contactez votre assureur

### ALERTE DE LA POPULATION

- En cas d'alerte orange, l'alerte sera affichée à la Mairie
- En cas d'alerte rouge, A Compléter



## Transport de matières dangereuses

Un accident de Transport de Matières Dangereuses (TMD) peut engendrer : explosion / incendie / nuage toxique

Ce risque est consécutif à un accident se produisant lors du transport par voie routière, ferroviaire ou par canalisation, de matières dangereuses. COMMUNE est concernée par le risque de TMD par voie routière uniquement.

### AVANT

- Savoir identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

### PENDANT

#### TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- Donnez l'alerte aux services de secours
- Dans le message d'alerte, précisez si possible :
  - le lieu exact
  - le moyen de transport (poids-lourd, canalisation)
  - la présence ou non de victimes
  - la nature du sinistre : feu, explosion, fuite, ...
  - décrire les panneaux présents sur le camion

- Protégez la zone pour éviter un « sur-accident » : Balisez les lieux du sinistre / Faites éloigner les personnes à proximité / Ne fumez pas

#### FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

- Ne touchez pas le produit, en cas de contact : lavez-vous et changez-vous
- Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- Rejoignez le bâtiment le plus proche
- Confiner-vous : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air
- Respectez les consignes de sécurité diffusées par les services de secours

### APRÈS

- Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations

### ALERTE DE LA POPULATION

- L'alerte sera diffusée via un mégaphone qui circulera dans la commune—A compléter



## Séisme

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011, la Vendée est en zone de sismicité 3 (modérée).

Cette nouvelle réglementation impose l'application de règles parasismiques pour les constructions neuves ainsi que l'obligation d'informer tous les acquéreurs locataires de ce risque sur la commune.

### AVANT

- Repérez les points de coupure de gaz / eau / électricité
- Fixez les appareils et les meubles lourds

### PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

#### À L'INTÉRIEUR :

- Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides
- Éloignez-vous des fenêtres

#### À L'EXTÉRIEUR :

- Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)
- EN VOITURE :
- Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

### APRÈS

- Après la 1<sup>ère</sup> secousse, méfiez-vous des répliques
- Ne prenez pas les ascenseurs
- Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- Éloignez-vous des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels raz-de-marée
- Si vous êtes bloqué sous des débris, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...)

### ALERTE DE LA POPULATION

- Un séisme est non prévisible, cependant après l'événement, les consignes de sécurité seront diffusées via un mégaphone qui circulera dans la commune



## Vent violent Orage

Météo France couvre le vent fort, orage, neige, verglas, inondation, grand froid, canicule, vague-submersion par une vigilance météo.

- En cas d'alerte orange, des phénomènes dangereux sont prévus
- En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus



## Canicule / Grand froid

La canicule représente un risque pour la santé lorsque ces trois conditions sont réunies :

- il fait très chaud,
- la température descend très peu la nuit,
- cela dure plusieurs jours.

Un épisode de grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

### AVANT

- Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- Rentrez les animaux
- Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

### PENDANT

- Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- Débranchez les appareils électriques
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- N'intervenez pas sur les toitures
- Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

### APRÈS

- Ne touchez pas aux câbles électriques
- Informez les autorités de tout danger
- Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture...)

### EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- Restez chez vous
- Le cas échéant, gagnez un abri en dur n'en sortez pas

### ALERTE DE LA POPULATION

- En cas d'alerte orange, l'alerte sera affichée à la Mairie
- En cas d'alerte rouge, A compléter

### AVANT

- Les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou isolées) peuvent se faire connaître auprès de la Mairie afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas d'événements climatiques extrêmes
- Chacun doit être attentif à ses voisins, amis ou famille

### PENDANT Canicule

- Boire beaucoup d'eau
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sports, jardinage, bicolage)
- Ne pas rester en plein soleil
- Ne pas consommer d'alcool
- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur
- Porter des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur

### PENDANT Grand froid

- Mettre des vêtements chauds, couvrir particulièrement les parties du corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds
- Éviter de sortir les bébés, même bien protégés
- Se nourrir convenablement et ne pas boire d'alcool
- Maintenir un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants
- Chauffer son logement sans surchauffer et l'aérer une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

### APRÈS

- Si l'on ressent le moindre inconfort, ne pas hésiter à demander de l'aide (voisins, médecins, SAMU)

## CARTE DES LIEUX STRATEGIQUES DE L'ILE D'ELLE EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR

La municipalité a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde qui planifie l'organisation communale permettant d'assurer l'information et la sauvegarde de la population en cas d'événement majeur (tempête, orage violent, accident avec de nombreuses victimes...). Dans ce cadre la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés, en lien avec les services de secours, pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population.

Sur la carte ci-dessous sont localisés ces lieux stratégiques dans le bourg de la commune.

